

Founex, Bassins, Perroy: la campagne s'envenime

COMMUNALES 2021 Dans trois communes de La Côte, des courriers anonymes échauffent les esprits. A Perroy, un flyer détourné d'une des listes va même jusqu'à attaquer personnellement cinq candidats. Malaise.

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH

«**S**idération, consternation et tristesse»: c'est ce qu'éprouvent les cinq candidats à la Municipalité de la liste «Perroy dans nos cœurs», cible d'un corbeau pour le moins malveillant et forcément anonyme. Comme l'a révélé «24 heures», la quatrième liste a été détournée et est devenue, sous l'encre assassine du corbeau, «Perroy doit avoir peur» et qualifiée de «Liste des menteurs». En sus, chaque candidat y est décrit avec des propos infamants.

«C'est une attaque frontale et personnelle, d'une violence inouïe pour nous et nos familles, s'indigne le syndic de Perroy Didier Haldimann, un des cinq candidats visés. On sort du débat politique, les personnes peuvent ne pas être d'accord mais pas le manifester ainsi. Là, les faits sont graves.»

Plainte déposée

Ils ont déposé une plainte pour calomnie, subsidiairement diffamation, auprès du Ministère public. «Une procédure pénale va être diligentée», confirme le premier procureur Jean-Marie Ruede. «On condamne ce qui a été fait et on n'est évidemment pas à l'origine de ce déplorable flyer», ont tenu à réagir d'une seule voix les cinq candidats de la liste 1, «Ensemble pour l'intérêt de Perroy», soit Aggrippino Cardello, Renato Tondina, Raphaël Guisan, Mathieu Henry et François Durafour. Même réaction du côté de la préfecture. «Diffamer, c'est inacceptable. Une attaque à la personnalité est inadmissible,

Détails du profil éthique d'un des candidats de la liste

Les secrets de la crise politique à Bassins révélés

Crise Devant le Conseil communal, le syndic Didier Lohri a évoqué mardi dernier certains différends qui l'ont opposé aux trois municipaux qui ont démissionné en septembre 2018.

Journal "La Cote" Par Laura Lohse 28.06.2019, 16:36

Devant le Conseil communal, le syndic Didier Lohri a évoqué ses différends avec les trois municipaux qui ont démissionné en septembre 2018.

Le syndic de Bassins avait demandé le huis clos, mais le Conseil communal n'en a pas voulu. Lors de sa dernière séance mardi dernier, c'est finalement en public que Didier Lohri a évoqué certaines raisons des désaccords au sein de la Municipalité avant la démission de trois municipaux en octobre 2018.

Le tous-ménages que les Bachenards ont reçu dans leur boîte aux lettres pointe du doigt deux candidats. DR



«Une attaque à la personnalité est inacceptable, inadmissible, c'est une atteinte à notre démocratie.»

OLIVIER FARGEON
PRÉFET



«C'est une attaque frontale et personnelle, d'une violence inouïe pour nous et nos familles.»

DIDIER HALDIMANN
SYNDIC DE PERROY



«Je ne vais pas réagir sur un courrier anonyme. Et je ne suis pas sûr que cela sert celui qui l'écrit.»

MARC MAZZARIOL
CANDIDAT À BASSINS

innommable, c'est une atteinte à notre démocratie dans un état de droit où l'on a la possibilité de s'exprimer librement, affirme Olivier Fargeon, préfet du district de Nyon. Dans de tels cas de diffamation ou de menaces, quel que soit le moyen de diffusion, on conseille de déposer plainte. Cela ressort du pénal. On ne peut pas attaquer une personne en pensant qu'on a tous les droits. Ces personnes qui ont dépassé la mesure doivent répondre de leurs actes devant la justice.»

Du côté du Département des institutions et du territoire du canton, on est un brin plus mesurés sur les recommandations. «S'agissant d'attaques personnelles, de surcroît menées dans le cadre d'élections communales, il n'appartient pas à l'Etat de conseiller les personnes visées sur ce qu'elles doivent faire, explique Jean-Luc Schwaar, directeur général des affaires institutionnelles et des communes. Il est regrettable que de telles attaques personnelles soient me-

nées. Cela crée souvent une ambiance délétère au sein de la commune, qui nuit au bon déroulement du processus électoral.» Olivier Fargeon estime, lui, que «cela n'apporte rien au débat de traîner les gens dans la fange». Ailleurs sur La Côte, la campagne a déjà fait sortir du bois les corbeaux de tout... poil. Founex a essuyé les plâtres: une missive a été envoyée par mail à certains citoyens. Elle s'attaque à la politique menée par l'Entente centre droite.

Désormais, c'est également au tour de Bassins. Un tous-ménages vient de parvenir dans les boîtes aux lettres. Reprenant deux de nos articles, il remet en lumière le passé politique de Cécile Martini et Marc Mazzariol, deux candidats qui avaient démissionné de la Municipalité et qui se représentent en mars. Le corbeau anonyme fait un commentaire défavorable à leur rencontre. «Je ne vais pas réagir sur un courrier anonyme. Et je ne suis pas sûr que cela sert celui qui l'écrit, les gens n'aiment pas les corbeaux», réagit Marc Mazzariol. Cécile Martini abonde: «On ne souhaite pas polémique ni mettre de l'huile sur le feu mais aller de l'avant.» De son côté, le syndic Didier Lohri déplore le procédé: «En politique, il faut avoir le courage de ses opinions», affirme-t-il.

Concernant la responsabilité, le géant jaune, qui a distribué la missive, ne peut pas être mis en cause. «La Poste n'est pas tenue de vérifier si les envois qui lui sont remis violent les dispositions légales, c'est le client qui est responsable de son contenu», explique sa porte-parole Tiziana Boebner. Cette tendance à s'exprimer de façon anonyme et virulente prend-elle l'ascenseur actuellement? «De tels procédés ont malheureusement déjà été constatés par le passé. Je ne pense pas que l'on puisse dire qu'ils sont en hausse, même si le contexte électoral est tendu dans certaines communes», conclut le directeur général des affaires institutionnelles et des communes Jean-Luc Schwaar.



COMMENTAIRE
MICHEL JOTTERAND
RÉDACTEUR EN CHEF

Notre plume n'est pas pour les corbeaux

Au moment du dépôt des listes électorales, nous nous réjouissons du nombre élevé de candidats dans plusieurs communes et de la campagne animée qui devait en découler. Une victoire pour la démocratie. Sauf que la démocratie a des règles que certains ont visiblement oubliées. Si la critique est un des carburants du débat électoral, elle doit uniquement viser les idées et non les personnes, et surtout être formulée à visage découvert. Les corbeaux qui ont sévi dans quelques communes de la région sont non seulement lâches, mais ils manquent leur cible. De telles missives suscitent généralement l'indignation contre leurs auteurs plutôt que contre leurs victimes.

L'indignation a aussi été nôtre en découvrant que le tous-ménages envoyé anonymement aux habitants de Bassins reprenait deux articles de «La Côte». Il s'agit non seulement d'une violation crasse du droit d'auteur, mais également d'un détournement inacceptable de notre travail et sa récupération partisane, contraire à notre devoir de neutralité. Non, notre plume n'est pas pour les corbeaux.

Il met en vitrine les artistes de la région

NYON Passionné d'art, Yves Baumgartner offre la vitrine de son cabinet aux artistes de la région paralysés par la crise sanitaire.

Le monde culturel paie au prix fort la crise sanitaire. Qu'à cela ne tienne! Au centre de Nyon, Yves Baumgartner a réaménagé la vitrine de son cabinet. Car l'homme, qui propose des conseils et du courtage en assurances et produits financiers, est un passionné d'art depuis plus de trente ans. Le printemps dernier, lors du premier semi-confinement, il a décidé de mettre la main à la poche pour des artistes qu'il apprécie tout particulièrement. Yves Baumgartner a donc investi une somme importante

pour pouvoir accueillir des sculptures ou des peintures dans sa vitrine. Ces frais, qu'il a pris entièrement à son compte, ont été nécessaires pour éclairer et mettre en valeur les œuvres, qui bénéficient d'une installation proche de celle d'un musée. Les artistes qu'il expose, il les connaît personnellement et leur a même parfois acheté certaines de leurs œuvres, à l'instar de Marc Fornasari, 92 ans, dont les sculptures ont inauguré le concept du conseiller en assurances. «Je reçois habituel-

lement un petit pourcentage mais je préfère négocier de garder une œuvre, s'il y a eu des ventes. Le but est vraiment d'aider les artistes dans cette période difficile, pas de faire du profit! Les artistes peinent à vendre leur art actuellement», confie Yves Baumgartner.

«Un dialogue avec la terre»

En ce moment, c'est le travail de la sculptrice de Bougy, Christine Demière, diplômée de l'École supérieure d'art visuel (ESAV) et de la Haute école d'art et de design (HEAD), qui



Christine Demière (à g.) et Yves Baumgartner aux côtés des sculptures exposées au regard des passants. S.HARD

est exposé aux passants du centre de Nyon. Des œuvres qui sont, selon les dires de l'artiste, un véritable travail des matières: «Toutes mes sculptures sont issues du dialogue avec la terre, des modelages, dont la finalité se décline parfois également en bronze ou en béton. La terre est une matière que j'aime beaucoup travailler, les

formes organiques et foisonnantes que je présente sont une bonne démonstration de la liberté que je trouve en elle.» La grande sculpture en béton présente dans la vitrine est l'une des trois arborescences présentées à l'Arboretum d'Aubonne, en 2019. Une réunion entre art et nature animant les œuvres de Christine Demière

qui resteront visibles jusqu'à la fin du mois de mars, avant de laisser la place à d'autres créateurs. Les Nyonnais Bernard Garo et Bernard Boujol pourraient lui succéder, tout comme le Lausannois Yves Dana, artiste reconnu dont le travail de sculpture est tout particulièrement apprécié par Yves Baumgartner. **GEB**